DROIT DES AFFAIRES

Échéancier de paiement : construire, sécuriser et faire respecter les jalons

L'acompte a été versé et la suite se discute. Le contrat prévoit des paiements sans dire à quel événement vérifiable ils se rattachent. Il ne dit pas non plus ce qui se passe lorsque le jalon glisse du fait du client. La trésorerie du prestataire absorbe le décalage et la facturation devient un sujet de tension. Ce workshop d'une heure construit un échéancier tenable. Il relie chaque versement à un fait générateur constatable et traite les avances ainsi que les retenues de garantie. Il prévoit les intérêts de retard et la suspension des prestations puis signale les rédactions qui rendent l'exigibilité dépendante du seul débiteur.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,14 jour — 1 h	**À distance**	**À partir de 260 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes d'entreprise et responsables contrats ainsi que directeurs financiers chargés d'affaires et credit managers.

PRÉREQUIS
Pratique régulière de la rédaction ou de la négociation de contrats d'affaires

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Rattacher chaque échéance à un fait générateur constatable par les deux parties
- Structurer un échéancier cohérent avec l'avancement réel des prestations
- Rédiger les clauses d'avance et de retenue de garantie
- Prévoir les conséquences du retard de paiement et la suspension des prestations
- Repérer les rédactions qui rendent l'exigibilité tributaire du client

03 Programme détaillé

M1 Construire l'échéancier

- Relier le paiement à un fait vérifiable
- Choix des faits générateurs et preuve de leur survenance
- Répartition entre acompte versements intermédiaires et solde
- Cohérence entre échéancier et avancement des travaux
- Effet de la réception sur la dernière échéance
- À retenir : Un jalon de paiement ne vaut que si sa survenance se constate sans l'accord de l'autre partie.

M2 Garanties et sécurisation du paiement

- Protéger la trésorerie du créancier
- Avance et conditions de son remboursement
- Retenue de garantie et durée de mobilisation
- Garantie de paiement et cautionnement
- Facturation intermédiaire et délais de règlement
- Effet des contestations partielles sur le reste de la facture
- Cas pratique : Les participants examinent un contrat dont l'échéancier ne prévoit aucune garantie et proposent des correctifs.

M3 Faire respecter l'échéancier

- Prévoir la réaction au retard
- Intérêts de retard et indemnités de recouvrement
- Suspension des prestations et mise en demeure préalable
- Traitement du glissement imputable au client
- Résiliation pour défaut de paiement persistant
- Atelier : Chaque participant réécrit l'échéancier d'une affaire en cours en ajoutant les leviers de réaction manquants.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 260 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr